Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 32 no 29 Edmonton, semaine du 14 au 20 août 1998 12 pages 60c

Entre l'Australie et le Canada :

Les mêmes préoccupations politiques

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Nathalie Kermoal a récemment passé un mois en Australie. Certes, l'Australie est un bien beau pays à visiter et, même si elle a profité de l'occasion pour jouer les touristes, le but du voyage était de faire une présentation sur le Parti réformiste lors d'une conférence internationale sur les études canadiennes qui avait lieu à Sydney.

Si Mme Kermoal a choisi de parler des réformistes dans un pays qui semble rien avoir en commun avec le Canada, c'est justement parce que les Australiens vivent présentement avec le *One Nation Party* sensiblement la même chose que nous avec le *Reform Party*. Formé en avril 1997, le parti a participé aux dernières élections dans l'état du Queensland en mai 1998 et y a remporté 79 sièges sur une possibilité de 89. Inquiets, les Australiens ne savent plus à quel saint se vouer.

« Le problème avec le *One Nation Party*, c'est que c'est un parti très raciste dans la mesure où il s'attaque beaucoup aux émigrés, qui sont principalement asiatiques, et aux aborigènes, explique Mme Kermoal. En ce sens, beaucoup d'Australiens se demandent vers où le pays s'en va. Il y a eu des efforts de fait pour que Pauline Hanson, la chef du *One Nation Party*, rencontre des personnages importants chez les aborigènes, mais chaque fois, au dernier moment, elle décommandait pour éviter d'avoir ce genre de contact parce qu'il est évident que si elle commence à avoir des contacts assez serrés avec ces gens-là, sa politique commencera à basculer. C'est principalement pour ça que j'avais pensé faire quelque chose sur le Parti réformiste. »

La conférencière canadienne a donc présenté la position du Parti réformiste par rapport aux droits des autochtones du Canada, soit de considérer les autochtones comme Canadiens ordinaires. Ce qui ne plaît pas particulièrement aux nations autochtones. « Eux disent qu'ils veulent les mêmes droits que les Canadiens, ce qui est normal, mais ils voudraient également avoir une spécificité au sein de la nation canadienne, qu'on leur donne la possibilité d'avoir un peu plus de pouvoir et qu'on reconnaisse leurs groupes comme de véritables nations, poursuit Mme Kermoal. Alors pour faire ma présentation, j'ai utilisé le *Livre Bleu* du Parti de la réforme, des entrevues qu'avait réalisées Preston Manning et j'ai fait une recherche dans *Alberta Report*, où j'ai trouvé beaucoup de choses qui ont été dites par certains députés réformistes. Pour essayer de déconstruire le dis-cours réformiste, je suis allée chercher ce qui a été rapporté dans le rapport de la Commission royale sur les peules autochtones. De cette manière, j'ai pu démontrer le fossé qui pouvait y avoir entre la vision réformiste du monde et la vision autochtone du monde. Les Australiens ont trouvé ça très intéressant. »

Là où se situe la grande différence entre l'ascension du Parti réformiste et celle du *One Nation Party*, c'est que Preston Manning a le mérite d'être cultivé et d'avoir fait des études universitaires. Pauline Hanson, elle, n'a pas fait d'études particulières. « C'est beaucoup avec l'émotion qu'elle arrive à aller chercher les gens. Mais les gens qu'elle récupère proviennent principalement des régions rurales parce qu'ils se sentent particulièrement menacés par la globalisation. Ils voient un certain nombre de choses disparaître dans l'arrière-pays et se demandent ce qui va se passer pour le futur parce qu'ils voient leurs jeunes s'en aller pour la ville. Toutes les personnes à qui j'ai parlé m'ont dit la même chose : du côté intellectuel, Pauline Hanson fait des erreurs monu-mentales. Elle se trompe sur les dates, elle se trompe dans les nombres, ou, la grande majorité du temps elle n'a même pas de nombres qui viennent appuyer ses arguments. »

Mme Kermoal a profité de son passage dans l'hémisphère Sud pour visiter un peu le pays en se rendant à Ayers Rock (Uluru), une ville touristique en plein désert. Mais c'est mal connaître la voyageuse que de penser qu'elle s'en est tenu qu'aux endroits très touristiques! « Je suis allée faire un tour avec des guides aborigènes et on a trouvé des traces de kangourou même si je n'en ai pas vu un. Je suis aussi allée dans le nord, dans la brousse, ce qui est assez exceptionnel. Nous sommes allés faire un safari de trois jours, je suis allée me baigner dans une rivière où il y avait des crocodiles et j'en ai même vu un. Ça a vraiment été quelque chose. Je me suis dit que si je pouvais nager dans une rivière avec des crocodiles, je pouvais tout faire ! Ensuite je suis allée voir la barrière de corail et j'ai fait de la plongée. Donc après les crocodiles, les requins ! »

De retour en Alberta saine et sauve, Nathalie Kermoal a débuté ses nouvelles fonctions de directrice, éditorialiste et rédactrice en chef du journal *Le Franco*, deux jours seulement après son retour, la tête probablement encore quelque part entre la brousse, les crocodiles et les requins...

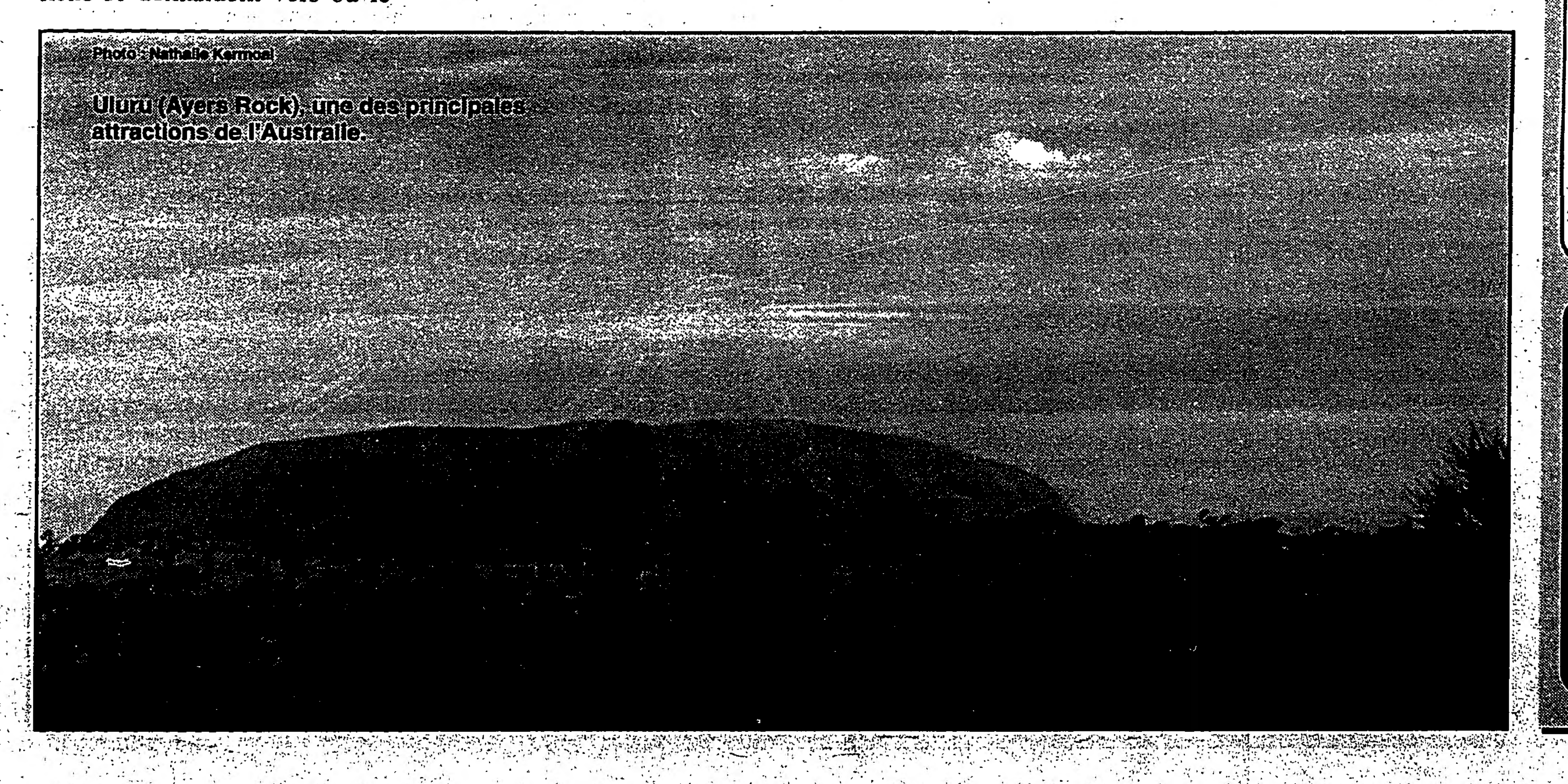


Photo : Nathalie Kermoal

Uluru (Ayers Rock), une des principales attractions de l'Australie.

Cette semaine...

Deux nouveaux agents à l'ACFA de Rivière-la-Paix...

à lire en page 3

Un nouveau directeur général à l'ACFA d'Edmonton...

à lire en page 3

Les passionnés de Rivière-la-Paix : l'entrepreneuriat...

à lire en page 5

Charles Chenard quitte la province...

à lire en page 12

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

XX119 (G) 23L 3
10015349
MICROFILM INC. SOCIETE CANADIENNE DU
464 RUE SAINT-JEAN
MONTREAL PQ H2Y 2S1

Le châtiment du menteur, c'est qu'il ne peut croire personne.

Anonyme

Selon le juge Bastarache :

La Cour suprême est plus importante que jamais

YVES LUSIGNAN

Sudbury

Dans une société dont les membres se posent de plus en plus de questions sur les droits territoriaux des autochtones, les messages haineux sur l'internet, les droits aux couples de même sexe ou encore sur l'enjeu constitutionnel, il est primordial que la Cour suprême du Canada continue d'exercer son travail, justement pour améliorer, voire éclairer cette société. C'est là le message qu'a livré le juge Michel Bastarache, lors du souper de clôture de l'Assemblée générale annuelle de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario, le 27 juin dernier à Sudbury.

Invité à prononcer son allocution un an après avoir été nommé au plus haut tribunal du pays, Me Bastarache a livré des impressions bien personnelles sur le rôle de la Cour suprême. Celui-ci avance que les gouvernements tant provinciaux que fédéral ont toujours assez bien respecté les jugements qui ont été rendus et que là où une loi s'avérait insuffisante, les corrections ont été apportées. Au Canada, a soutenu l'invité d'honneur au banquet, la Cour suprême est très reconnue comme étant celle qui a justement soupesé l'équilibre des pouvoirs - à renfort historique, notamment - entre Ottawa et les provinces. Et comme partout ailleurs, des gens de toutes les disciplines s'en remettent à une décision ou l'autre de la Cour suprême pour guider leurs propres actions ou simplement pour s'informer. Parmi les défis qu'elle doit relever, la Cour doit en arriver à un consensus social et à des définitions de termes qui conviennent à la société pluraliste de ce pays, rappelle le magistrat.

Là où un jugement a été rendu, la Cour suprême l'honorera toujours en tant que précédent, à moins qu'il ne porte atteinte à un enjeu plus moderne qui nécessite une nouvelle décision, rapporte le juge Bastarache. C'est à ce moment que les juges doivent se soucier de bien expliquer leurs motifs. Malgré les décisions très difficiles, Me Bastarache croit que le peuple canadien entretient une très grande confiance à l'égard de la plus haute instance juridique. La preuve pour lui, c'est que bon nombre de regroupements font maintenant appel à la Cour suprême pour trancher une question plutôt que de s'en remettre à d'autres moyens. Le nouveau juge estime que cette institution est en train de s'adapter aux changements de société. « La légitimité, a-t-il déclaré en conclusion de son discours, c'est une chose qui se réalise dans la mesure où les citoyens ont un sens d'appartenance à la communauté. Or, il y a un rapport entre les institutions et la collectivité qui doit faire en sorte que la collectivité accepte les décisions des institutions comme reflétant une action collective légitime. Ceci se réalise dans un système où chacun peut se sentir libre, où chacun reconnaît qu'il a droit au respect. »

Dialogue rural

Quand économie rime avec survie

ANIE CLOUTIER

Winnipeg

Les forces des communautés rurales, les défis qu'elles auront à relever, les organismes et programmes fédéraux qui peuvent les aider à réaliser ces objectifs et le rôle du fédéral dans le développement des communautés rurales, voilà les questions auxquelles devaient répondre les participants au *Dialogue rural*.

Les résidants de milieux ruraux des quatre provinces de l'Ouest ont eu l'occasion de se prononcer le 15 juin à Saint-Jean-Baptiste sur les politiques et programmes fédéraux qui leur sont adressés.

Cet atelier de discussion, le seul à être offert en français pour tout l'Ouest canadien, s'inscrit dans le cadre de Dialogue rural, un processus de consultation pancanadien initié par le gouvernement fédéral afin de mieux répondre aux besoins et aspirations de la population rurale.

La trentaine de délégués de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, présents le 15 juin, se sont donc penchés sur différents aspects de leurs communautés. Ils en ont identifié les forces et les faiblesses ainsi que les améliorations à apporter aux programmes et services fédéraux afin de mieux répondre à ces besoins.

Les participants ont entre autres souligné la trop grande rigidité des programmes, le manque d'appui et de fonds de démarrage pour les nouvelles entreprises, la nécessité de diversifier l'économie rurale, le besoin de respecter la réalité francophone des communautés de l'Ouest et d'assurer des services bilingues, l'exode des jeunes vers la ville et le manque d'information des politiciens sur la réalité de la vie en milieu rural.

« La survie culturelle des francophones en milieu minoritaire passe par la survie économique », souligne Jean-Luc Devirieux, un participant de Prince-Georges en Colombie-Britannique.

« Pour encourager le développement économique, indique Louis Berner de la Fédération des francophones de Colombie-Britannique, nous devons créer des partenariats entre francophones, partenariats qui ne semblent pas naturels au départ en raison de notre isolement. Le gouvernement ne peut pas faire ça, parce qu'il n'est pas en contact avec les gens. Mais il peut aider les associations à établir des liens en leur allouant des ressources ou en permettant le transfert de technologies. »

Le développement rural, insiste Lyse Hébert de Saint-Pierre-Jolys, dépasse les limites de l'industrie agricole. Avec l'informatisation et l'automatisation de la production, les entreprises agricoles sont en mesure de produire plus que dans les années passées. Où iront se relocaliser les agriculteurs qui choisissent de vendre leur ferme ? Leurs enfants seront-ils obligés de s'exiler en ville pour trouver de l'emploi ? « Il faut créer d'autres entreprises pour nos villages. Il faut garder nos services, nos magasins, nos hôpitaux pour qu'il y ait de l'emploi et que le village reste viable. Encourager le développement technologique, c'est bien, mais il faut aussi assurer la survie du magasin général et de la boutique de linge. »

En tout, 34 consultations auront lieu entre les mois de mai et de juillet, explique l'animateur de la rencontre, Armand Lavoie. Un compte-rendu de ces consultations doit être remis au gouvernement à la fin de l'été et une concertation nationale doit avoir lieu cet automne.

Tous les participants au Dialogue rural abordent les mêmes six questions posées par le gouvernement fédéral, « mais les besoins et les réponses des communautés sont très différents, indique Armand Lavoie. Les besoins des gens de Churchill, par exemple, sont complètement différents de ceux de la communauté francophone. »

Conseil canadien de la coopération

Le monde coopératif doit s'adapter

PASCAL DUBÉ

Winnipeg

Comment les caisses d'épargne devraient-elles réagir au fusionnement des banques ? Quelle devrait être la place des jeunes dans le mouvement coopératif ? Ils étaient environ 200 membres du Conseil canadien de la coopération (CCC) à tenter de trouver des réponses à ces questions lors de l'assemblée annuelle du Conseil qui se tenait à Winnipeg du 26 au 28 juin dernier.

Selon le président du Conseil canadien de la coopération, Gilles Lepage, le mouvement coopératif a besoin de revoir sa stratégie. « Depuis nos débuts, nous avons adopté une politique de "portes ouvertes", mentionne-t-il. Si nous voulons avoir la synergie nécessaire pour affronter les marchés, nous devons être plus pro actifs et faire l'offre des services. Même s'il n'y a aucun indice de déclin au sein du mouvement coop, nous devons assurer nos parts des transactions. »

« Avant, les gens investissaient leur argent localement, dans une caisse ou une banque, explique Gilles Lepage. De nos jours, il y a plus d'argent sur Internet que dans les institutions financières ! Pour acheter une voiture, par exemple, les gens venaient nous voir pour leur prêt. Aujourd'hui ils ont accès à une multitude de services financiers. Ce phénomène de mixité force le mouvement coopératif à se repositionner. »

À l'image des grandes banques canadiennes et américaines, le mouvement coopératif pense donc à regrouper ses activités. La réunion annuelle du CCC coïncidait d'ailleurs avec celle de son pendant anglophone, *la Canadian Cooperative Association* (CCA). Les deux associations tenaient pour une première fois des activités conjointes, permettant aux intervenants des deux groupes d'échanger.

« Je crois que nous devons nous rapprocher des *Credit Union*, lance le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland. Nous devrions également regarder vers de nouveaux partenariats avec les banques coopératives d'ailleurs dans le monde, comme en Hollande. Mais les coopératives doivent rester proches de leurs membres car c'est à ce niveau que s'effectue le développement local. Le mouvement coopératif ne doit pas être tributaire de la mondialisation des marchés. »

Le CCC cherche également à impliquer les jeunes au sein de son mouvement. « Nous avons l'impression de bien faire avec les jeunes, mentionne Gilles Lepage. Mais parfois, la perception et la réalité est bien différente. Le mouvement coopératif se pose des questions quant à la participation des jeunes au sein de son organisation. Nous voulons toujours être une alternative intéressante pour les jeunes. »

L'an prochain, l'assemblée annuelle du CCC aura lieu à Québec et soulignera le 100e anniversaire de la création de la première caisse populaire Desjardins. La réunion du CCC coïncidera avec celle de l'Alliance coopérative internationale qui se réunira pour une première fois en Amérique.

ACFA Rivière-la-Paix :

Deux nouveaux agents de développement

PATRICIA HÉLIE

Falher

Suite au départ de Myriame Doucet, qui a pris la route de Legal en juillet dernier, l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale de Rivière-la-Paix a embauché deux nouveaux agents de développement, Patrick Henri et Annie Ouellette.

L'association a ainsi réorganisé sa structure en transformant un poste de directeur général et un poste d'agent en deux postes d'agents de développement qui s'occuperont de dossiers distincts.

Patrick Henri, qui a débuté le 2 juillet dernier, est celui qui a hérité des dossiers de la radio communautaire, touristique et culturel. Arrivé en Alberta en pleine Fête franco-albertaine, il a tôt fait de goûter aux humeurs changeantes de Dame nature. «Par contre, il n'a presque pas eu de pluie depuis mon arrivée dans la région ! », lance-t-il en riant.

Ce qui l'a le plus impressionné, c'est de voir le nombre de francophones qu'on retrouve un peu partout dans la province. « Le fait d'être arrivé pendant la Fête franco-albertaine, je me disais que c'était intéressant de voir comment il y avait beaucoup de francophones, mais en même temps je me disais qu'ils étaient probablement tous là et que ce serait seulement en anglais quand j'arriverais à Falher. Mais finalement, c'est pratiquement tout en français ici aussi. »

Diplômé en communications, c'est le défi d'apprendre de nouvelles choses qui a poussé Patrick à faire le saut en Alberta. « C'est sûr que le fait de pouvoir obtenir un poste permanent a jouer dans la balance, mais j'avais aussi très envie de découvrir l'Ouest, de voir comment ça se passait ailleurs que chez moi, j'avais envie d'apprendre et de voir de nouvelles choses.»

Comme la radio communautaire de Rivière-la-Paix n'a plus de directeur général depuis déjà quelque temps et qu'Annie Giroux, la directrice de la programmation a récemment quitté son poste, c'est Patrick qui a hérité de plusieurs tâches relatives à ce dossier. Une nouvelle animatrice pour l'émission du matin vient tout juste de commencer et elle cumule également les fonctions de journaliste. « On cherche maintenant un autre animateur qui va coanimer l'émission du retour à la maison (4h00 à 6h00) avec moi et qui sera responsable du marketing. Pour ce qui est des dossiers de la programmation et de supervision des bénévoles, c'est moi qui vais continuer à s'en occuper. »

C'est donc la radio qui occupe la plus grande place dans son agenda en ce moment, mais le dossier touristique devrait également le tenir très occupé avant longtemps, le temps que les choses se mettent en branle.

De son côté, Annie Ouellette est en poste depuis le 6 juillet et est originaire de la vallée de la Matapédia, au Québec. Son arrivée dans la communauté franco-albertaine est également son premier séjour en Alberta et c'est aussi le fait de découvrir autant de francophones dans une province de l'Ouest qui l'a le plus impressionnée. « C'est une très belle région. Ce qui m'a le plus surpris a été de voir autant de francophones. Je ne pensais pas qu'il y avait une si grosse francophonie en Alberta. Quand on est au Québec, on a souvent tendance à penser que les provinces de l'Ouest sont uniquement anglophones. Je ne connaissais pas vraiment la région et la province mais, depuis que je suis toute petite, j'ai toujours voulu venir voir Alberta et l'Ouest par moi-même », dit-elle.

Âgée de 23 ans et diplômée en administration, Annie est maintenant en charge des dossiers du centre de développement communautaire, santé et base de plein air, trois dossiers qui demandent beaucoup de temps et d'énergie. Évidemment, les deux grandes priorités seront les dossiers du comité santé et celui du centre de développement communautaire, un dossier qui avance lentement mais sûrement.

Maintenant que le camp d'été des jeunes est terminé et qu'il a remporté tout le succès espéré (tout près de 60 jeunes en trois semaines), la prochaine étape est de mettre ce qu'il faut en place pour le dossier santé. «Il faut préparer le terrain pour l'entrée en poste de notre contractuelle, Mme Vivianne Thibault, qui débutera le 25 août. Il faut s'assurer que tout soit prêt. »

Avec tout ce sang neuf qui débarque la tête remplie de projets, nul doute que les francophones de la province n'ont pas fini d'entendre parler de ce qui bouge dans la grande région de Rivière-la-Paix.

ACFA d'Edmonton

Un nouveau directeur général

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale d'Edmonton a un tout nouveau directeur général. C'est M. Jean-Claude Giguère qui assume maintenant ce poste de façon intérimaire et pour un temps indéterminé.

Monsieur Giguère occupait le poste de trésorier au sein du conseil d'administration de l'organisme et a remis sa démission de ce même poste à la fin du mois de juillet dernier. Il remplace ainsi M. Jean-Sibert Lapolice qui occupait ces fonctions depuis l'automne dernier et qui a maintenant terminé son contrat.

Le nouveau directeur général s'attend à ce que son poste soit ouvert au cours de l'automne.



Photo : Patricia Hélie

Jean-Claude Giguère



Edmonton Folk Music Festival

Le soleil était de la fête

PATRICIA HÉLIE
Edmonton

Les formations *Barachois* et *Balfa Toujours* se sont réunis sur une même scène pour faire danser les spectateurs avec des rythmes endiablés.

Le soleil, la musique et les spectateurs étaient tous réunis au Parc Gallagher pour une nouvelle édition du Festival de musique folk d'Edmonton, une édition par ailleurs très réussie.

Au moment de mettre sous presse, les organisateurs estimaient à plus de 80 000 personnes le nombre d'amateurs de musique qui se sont présentés sur le site du Festival, soit une hausse de plusieurs milliers de personnes par rapport à l'année précédente. Pour permettre à plus d'amateurs de pouvoir se procurer des billets, les organisateurs songent donc à limiter la vente de laissez-passer à huit par personnes à partir de l'an prochain.

Parmi tous les spectacles présentés, les francophones et francophiles n'ont pas été laissés pour compte avec la présence de la formation acadienne *Les Barachois* et celle de la populaire Lhasa, deux spectacles fort appréciés de tous. D'ailleurs, tout au long de la fin de semaine et comme à chaque année, des centaines de fans n'ont pu s'empêcher de se délier les jambes en dansant aux différents rythmes des formations présentes.

ÉDITORIAL

Par une belle soirée du mois d'août ...

Par cette belle soirée du mois d'août, alors que la plupart des Albertains se grillent au soleil, tondent ou arrosent leurs précieuses pelouses, rivée à mon ordinateur personnel, j'ai comme la nette impression d'être déjà engagée dans ma nouvelle carrière. Hier encore, je parcourais les rues de Sydney en Australie, avide de scènes insolites pour alimenter mes longues soirées d'hiver.

Les yeux baignés de lumière éclatante, le goût salé de l'océan Pacifique sur les lèvres, le désert rouge collé à mes chaussures, je change mon habit d'aventurière pour endosser celui de directrice du *Franco*. Loin de constituer une tâche facile, je me dois de relever un défi de taille. Bien plus grand que celui de nager dans une rivière infestée de crocodiles (à la Crocodile Dundee) ou de plonger à cinq mètres de fond (à la Jacques-Yves Cousteau) pour toucher des coraux et des poissons multicolores. Le temps est arrivé de chausser les bottes de sept lieues et la chemise de travail de mon prédécesseur (à la François Pageau) pour continuer dans sa lancée. Mais mon dessein n'est pas de reproduire à outrance. Tel un dinosaure, je me dois de laisser mon empreinte. Je vais donc devoir creuser ma niche!

Ma mission première sera évidemment de bien représenter la communauté en continuant de couvrir ses précieux moments. Mais il me faudra aussi préparer le journal vers les défis qui l'attendent à l'aube du prochain millénaire. Dans un climat où la concurrence se fait de plus en plus serrée et les budgets de plus en plus restreints, il faut donc puiser dans son imagination pour trouver des alternatives qui permettront à l'information de continuer à être véhiculée. Car, vous en conviendrez avec moi, la raison d'être d'un journal c'est d'informer. N'étant pas une adepte de la pensée unique, j'espère permettre au *Franco* de devenir un véritable forum où les multiples voix de la communauté seront adéquatement représentées. Dans la mesure où ce journal est aussi le vôtre, je ferai donc appel à vos talents par la mise en place de nouvelles rubriques qui permettront d'en savoir un peu plus sur ce qui se trame dans les cercles franco-albertains. Mais je m'arrête là car tout dévoiler friserait l'hérésie!!!

Mais diriger un journal c'est avant tout travailler en équipe et je peux dire avec fierté que celle qui m'entoure est gagnante, les nombreux prix remportés récemment en témoignent. Au nom de l'équipe du *Franco* et en mon nom personnel, j'espère, chers lecteurs et chères lectrices, que vous nous resterez fidèles et que vous trouverez dans le journal l'information que vous cherchez. Une information qui vous donnera envie de continuer à nous lire semaine après semaine.

Nathalie Kermoal
Nouvelle directrice du Franco



COURRIER DU LECTEUR

Madame la rédactrice,

Dans un récent mini-sondage, environ 15 participants sur un total de 37 ont exprimé un désappointement au sujet de la qualité du français parlé par les membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Je désire présenter trois points afin d'éclaircir cette situation pour le public francophone.

- Le niveau de connaissance du français requis et pourquoi
- L'environnement linguistique
- Le progrès

Le conseil du trésor a rendu obligatoire pour la GRC d'avoir un nombre requis d'agents de la paix anglophones ayant au moins un niveau intermédiaire de connaissances du français. Nous avons aussi des francophones qui travaillent en Alberta. Ces agents de la paix bilingues sont assignés à un nombre prédéterminé de positions désignées bilingues selon les règlements du conseil du trésor. Ces règlements dépendent de l'environnement linguistique.

En Alberta, la population francophone est de 2 % de la population totale alors que nous avons 4,4 % des membres de la GRC qui rencontrent le minimum (intermédiaire) ou plus de connaissance du français.

Les détachements avec positions désignées bilingues sont souvent localisés dans des municipalités qui ont moins de 5 % de francophones avec peu d'exceptions comme par exemple McLennan à 17,8 % de francophones.

En Alberta, nous sommes présentement entourés par une majorité anglophone qui travaille, vie et communique en anglais. Le pourcentage de temps que les agents de la paix de la GRC ont pour pratiquer le français est sans doute moins que le pourcentage de la population francophone en Alberta.

Tel que le Commissaire aux langues officielles écrit dans son rapport : « Pendant toutes mes années à titre de Commissaire, j'ai été préoccupé par le manque de compréhension généralisé à l'égard de la dualité linguistique du Canada : son histoire, sa dimension humaine dans le contexte d'aujourd'hui et son cadre de politique. La même incompréhension s'applique aux pouvoirs et aux limites de la Loi sur les langues officielles. » La GRC s'est engagée à rencontrer le but et les objectifs de la Loi sur les langues officielles.

Le progrès se presse rarement. Soyons tolérants et rappelons-nous que notre pays est une étoffe multicolore tissée de fibres anglophones et francophones.

Marie Cristobal
Coordonnatrice aux langues officielles
Division K

Directeur:
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Journaliste: **Patricia Hélie**
Infographiste: **Charles Adam**

Fondation Donatien Frémont, Inc.



OPSCOM
Tél (613) 241-5700

APF Association de la presse francophone

Le Franco est membre de l'APF. Au niveau national, il est représenté par OPSCOM. *Le Franco* est imprimé par Gazette Press Ltd, de Saint-Albert. Reproduction des textes, en tout ou en partie, est autorisée avec mention de la source. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.



#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: 465-6581 télécopieur: 469-1129

Correspondants:

Calgary
Alain Bertrand
Line Martel

Centralta

Fort McMurray
Nicole Pageau

Lethbridge
Mireille Dunn

Medicine Hat
Diane Morisette-Franz

Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée

Red Deer
Claire Hélie

Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion

Saint-Paul
Richard Blouin

Les passionnés de Rivière-la-Paix

Ce n'est pas sans raison que la région de Rivière-la-Paix est une région qui bouge et qui est des plus dynamique : c'est parce qu'elle est remplie de gens passionnés. Le Franco a rencontré quelques passionnés de cette grande région et vous présente cette semaine le premier de trois reportages sur le sujet.

L'entrepreneuriat pour contrer l'exode rural

PATRICIA HÉLIE

Falher

Si vous n'avez que quelques minutes devant vous, ne parlez pas d'entrepreneuriat avec Marc Belley : il en a pour au moins une heure à vous raconter sa passion. L'entrepreneuriat, Marc Belley ne fait pas qu'en vivre, il en voit dans sa soupe.

Mis sur pied dans le but de contrer l'exode des jeunes vers les milieux urbains, le Centre d'entrepreneuriat a connu ses débuts il y a deux ans. Les énergies étaient alors axées sur le côté scolaire du projet puisqu'on ne savait pas vraiment quand on aurait les fonds pour mettre sur pied la section principale du projet, soit le volet communautaire.

C'est maintenant chose faite, Développement économique de l'Ouest a octroyé l'argent nécessaire au *Peace Country Developpement Corporation*, un des trois partenaires dans le dossier, afin d'aller de l'avant avec la section communautaire. Les deux autres partenaires dans le projet sont le conseil scolaire du Nord-Ouest et l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) régionale de Rivière-la-Paix.

Les bureaux du Centre seront donc situés entre l'ACFA et l'école, dans le centre de développement communautaire. «Les étudiants pourront venir pour les projets que je vais parrainer et je pourrai rendre les mêmes services pour la communauté. Je vais passer 80 % de mon temps avec la communauté et 20 % avec l'école », explique M. Belley.

Depuis deux ans, l'avenue qu'a explorée M. Belley était d'ajuster le moule en fonction des besoins des jeunes plutôt que le contraire. Et c'est exactement ce qu'il entend aussi faire du côté communautaire. «Quand j'accompagne les étudiants dans certains projets, je m'assure que ça répond à des critères de cours complémen-taires d'études professionnelles et technologiques (ÉPT). Dépendant du projet du jeune, on passe par les ÉPT ou encore on va le reconnaître dans son diplôme d'études secondaires comme projet spécial ou comme expérience de travail. Donc ce n'est pas le jeune qui colle au programme, c'est nous qui s'adaptons. Par exemple, j'ai deux élèves qui veulent reprendre en main le BAF (Bulletin d'activités francophones) qui était auparavant produit par l'ACFA et qui a été abandonné depuis un an. L'ACFA a besoin d'un bulletin d'information et moi j'ai deux jeunes filles que ça intéresse. Le professeur est même prêt à leur laisser du temps de classe parce que pour elles, c'est de l'enrichissement. C'est un défi très intéressant pour elles parce que ce n'est pas seulement d'écrire un article, c'est aussi la cueillette des données, la recherche de support financier, la production finale et tout. C'est un travail qu'elles vont faire dans le cadre scolaire mais c'est la communauté qui va en bénéficier puisque c'est un besoin que d'avoir un journal d'activités communautaires et culturelles. Une fois qu'on aura le journal, on peut aussi le placer sur la page web de l'ACFA et j'ai déjà une personne ressource pour ça. On pourrait aussi en faire une version radiophonique sur les ondes de la radio communautaire pour les gens qui ne savent ni lire et écrire. Donc, je monte une équipe autour d'elles et c'est un genre de petite entreprise. Tous les projets, je les vois comme des entreprises. Que ce soit à but lucratif ou non, l'idée c'est qu'il y a toujours une personne en arrière du projet, il y a un produit et tu montes ensuite une équipe entrepreneuriale autour de ça. Un entrepreneur, c'est ça. »



Photo : Patricia Hélie

Marc Belley : un passionné de l'entrepreneuriat.

« Du côté communautaire, ça va être le même principe qu'avec les étudiants : ils ne devront pas entrer dans un système, mais le système devra s'adapter à chacune des situations. Il y a un paquet d'organismes de ressources pour les gens qui veulent se partir en affaire, ce n'est donc pas là qu'est le problème. Et contrairement à ce qu'on peut penser, ce n'est pas non plus du côté du financement. Le problème, c'est de former une équipe autour d'un individu. Si tu veux te partir une business, ça prend un produit ou un service et des compétences dans deux domaines : la mise en marché et la finance. Tu peux être une personne qui connaît bien son produit et qui va être capable de le *marqueter*. Mais les finances c'est autre chose. Il y en a plusieurs qui se cassent la gueule parce qu'ils pensent qu'ils doivent faire tout ça. Il faut trouver quelqu'un qui mange de la comptabilité et, si tu veux te consacrer seulement qu'à ton produit, ça prend aussi quelqu'un qui mange du marketing. En réunissant ses trois composantes, c'est sûr que tu vas réussir. »

Au cours de la prochaine année, Marc Belley va concentrer ses énergies à trouver une personne qui a à coeur le développement économique des francophones dans chacune des 14 communautés de la région. Cette personne deviendra les yeux et les oreilles du Centre dans sa communauté : si elle entend parler de quelqu'un qui a un projet, il faut la référer au Centre. « Nous on va s'asseoir avec cette personne et établir un contact. »

Pour l'instant, le comité du Centre d'entrepreneuriat ne s'est toujours pas penché sur la question des coûts, c'est donc un service totalement gratuit et confidentiel. Et selon M. Belley, il faudrait que ça le demeure. «Pour que ce soit vraiment efficace, il faut que la personne ressente que tu n'as rien à lui vendre. S'il y a un coût de rattacher à ça, c'est comme si tu avais quelque chose à vendre. Dans ce cas-là, même si tu n'es pas nécessairement la bonne personne pour l'aider, tu vas vouloir la garder pour conserver tes statistiques. Moi je ne veux pas avoir ça. C'est la beauté de cette approche, si on sent qu'on n'est pas en mesure d'aider, on va référer ailleurs. Je vais tout faire pour garder cette indépendance et cette pureté de ne pas avoir un produit à vendre mais je crois que c'est aussi la ligne de penser du comité. »

Marc Belley débute donc cette troisième année avec mille projets et tête et beaucoup de pain sur la planche. Mais quand notre gagne pain est aussi notre passion, les résultats dépassent généralement le but qu'on s'était fixé.

OPINION

Adapter le discours de la francophonie canadienne

Plusieurs médias ont rapporté récemment que la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada était prête à abandonner la thèse des peuples fondateurs, assertion qui est au coeur même des revendications traditionnelles de la francophonie canadienne. Selon certains, la FCFA favoriserait l'adoption de nouvelles expressions plus diluées pour définir la dualité linguistique. Compte tenu de ces énoncés, nous jugeons d'à-propos de faire une mise au point : notre Fédération n'a nullement l'intention de renier la thèse des peuples fondateurs.

Cependant, force est de constater qu'un débat sur la pertinence de cette affirmation est déjà en cours dans les milieux politiques canadiens, discussions auxquelles nous ne sommes pas conviés.

Songez au projet de *Loi sur le nouveau Canada* de l'opposition officielle à Ottawa, formée par le *Reform Party*, qui vise « à moderniser le gouvernement fédéral pour le 21e siècle ». Les réformistes n'y reconnaissent même pas l'existence de deux langues officielles, encore moins celle de peuples fondateurs.

La Déclaration de Calgary, présentée comme une base possible pour de nouvelles négociations constitutionnelles avec le Québec, se contente de parler du dynamisme des langues française et anglaise comme une des caractéristiques du Canada. On y mentionne aucunement l'existence de communautés minoritaires de langues officielles.

Au Québec, le discours politique a évolué depuis la Révolution tranquille au point où les peuples fondateurs du Canada sont aujourd'hui le Québec français et le Canada anglais. Nos communautés sont exclues complètement de cette dynamique.

Puisque la FCFA a pour rôle de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts du million de personnes qui composent ces communautés, elle n'avait d'autre choix que de se doter d'un mécanisme qui lui permettrait de participer à ces discussions.

C'est pourquoi la Fédération a entrepris une réflexion sur l'avenir de la francophonie canadienne à l'aube du XXIe siècle. Cet exercice permettra à notre organisme de se doter d'un discours plus contemporain qui reflétera les préoccupations et les aspirations des collectivités que nous représentons.

Ce sera l'occasion de nous pencher à notre tour sur la notion des peuples fondateurs. Nous pourrons alors déterminer s'il y a lieu de redéfinir cette thèse afin de la rendre plus inclusive et de lui donner un sens nouveau, respectueux de l'histoire, mais tourné vers l'avenir. Après tout, nos communautés ont évolué elles aussi depuis 1867.

Pour nous aider dans cette démarche, la Fédération a eu recours au service de la firme *PGF Consultants* d'Ottawa. De novembre 1997 à mars 1998, les employés de cette entreprise ont révisé les publications passées et courantes de la FCFA, mené des entrevues téléphoniques avec nos membres, avec certains journalistes et universitaires anglophones et francophones, et mis sur pied des groupes de concertation composés de francophones engagés, de francophones non-engagés et d'anglophones. En tout, plus de deux cents personnes ont pu s'exprimer librement sur différentes thématiques.

Ainsi, huit grands thèmes ont retenu l'attention des personnes consultées, questions qui correspondent aux intérêts de nos collectivités : le bilinguisme, le multiculturalisme, la question québécoise, le dossier constitutionnel, l'engagement des gouvernements, l'éducation et les soins de santé, l'assimilation et l'autonomie financière des communautés.

PGF a déposé son rapport final à la 23e Assemblée annuelles de la FCFA qui a eu lieu en juin dernier à Ottawa. C'est à ce moment que l'intérêt des médias s'est porté sur une section du document où les consultants faisaient état de leurs observations sur la question du bilinguisme. Ils y mentionnaient « qu'il est temps de redéfinir le bien-fondé de la politique des deux langues officielles dans un contexte actuel.. (...) Le discours basé sur « le pacte entre deux peuples fondateurs » (...), bien que valable, n'interpelle plus la population en général. (...) Plutôt que de réduire le bilinguisme à une affaire de rapprochement entre peuples, on doit dégonfler le symbole et surtout le dépolitiser, pour atténuer les tensions qui en découlent. Il importe de valoriser la fierté et les avantages de parler français. »

PGF note un peu plus loin qu'il faille « respecter la notion de deux peuples fondateur en la substituant à celle de société d'accueil. Cette dernière a comme avantage de ne pas mettre de côté l'apport des Autochtones à la fondation du Canada. De plus, les immigrants comprennent cette notion puisqu'elle se réfère au présent et à une certaine réalité qui est celle d'immigrer dans un pays où l'apprentissage d'une des deux langues officielles est incontournable. »

La FCFA croit qu'il est important pour nos communautés de prendre le temps de réfléchir et de réagir à de telles constatations. Nous ne vivons pas en vase clos. Pour assurer notre avenir, nous devons prendre part nous aussi aux grands débats qui ont cours dans la société canadienne, quitte à mettre en place nos propres mécanismes pour se faire.

C'est ainsi que la Fédération compte mettre sur pied cet automne une commission consultative qui tiendra des audiences publiques un peu partout à travers le pays pour obtenir les réactions des communautés sur les sujets soulevés par PGF.

Le moment venu, nous aviserons la population et les médias du fonctionnement et de l'itinéraire de cette commission. J'espère alors que toutes les personnes qui ont à coeur le développement continu des communautés francophones et acadiennes profiteront de l'occasion pour partager avec nous leur vision de la francophonie canadienne dans le XXIe siècle.

Gino Leblanc,
président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Les symboles distinctifs du Canada

(EN) Les symboles représentent ou font revivre l'histoire, le territoire, le patrimoine qui nous distinguent des autres nations. Tel un miroir, ils nous renvoient notre image et nous rappellent nos réalisations, notre environnement et notre cheminement en tant que pays.

L'érable et ses feuilles, par exemple, témoignent de l'importance de nos forêts, tandis que le castor nous rappelle la place qu'occupait le commerce des fourrures dans le passé. Vous trouverez ces symboles sur les pièces de monnaie et les timbres.

La province ou le territoire où vous vivez possède sa propre fleur et son propre drapeau emblématiques témoignant du patrimoine naturel de votre région.

D'autres éléments sont reconnus par tous comme des symboles de notre pays : la bernache canadienne, la chouette lapone, les aurores boréales, l'ours polaire, les totems, le huard et la goélette Bluenose. Les armoiries du Canada sont également riches en symboles. Les emblèmes figurant sur leur écusson nous rappellent l'importance des peuples fondateurs dans notre histoire.

Les apprentis pilotes de l'École de pilotage de Moose Jaw

Les militaires francophones se battent

Sandra Gagnon
l'Eau vive

Moose Jaw

Environ une dizaine d'apprentis pilotes francophones de la Base militaire de Moose Jaw connaissent des problèmes de langue seconde. C'est que les cours de pilotage ne s'offrent qu'en anglais.

Récemment, quelques étudiants francophones de l'école de Pilotage ont dû cesser leur cours, puisque leur niveau de langue en anglais est insuffisant pour un cours qui demande une parfaite compréhension de cette langue. Le hic dans tout cela, c'est que la Base militaire de St-Jean au Québec, elle, a jugé suffisantes les compétences de ses militaires. Ceux-ci ont donc été envoyés à la Base militaire de Moose Jaw pour le début des cours de pilotage.

Selon le Capitaine, Gino Tessier, commandant de l'escadrille des Bandits à l'école de pilotage de Moose Jaw, « à l'issue de ma frustration de sentir que quelque chose bougeait, que quelque chose n'allait pas au sein des francophones, je les ai donc réunis pour savoir qu'est-ce qu'on pourrait faire. Il fallait trouver où était le problème. Il semble que l'éducation de la langue est déficiente», allègue-t-il.

Un pilote se doit d'assimiler l'information automatiquement, puisque lorsqu'il exécute les manoeuvres à 300 ou 400 noeuds, ce qui équivaut à environ 700 km/h, la compréhension est plus que primordiale.

Le second-lieutenant, Dany Poitras, élève de l'école de pilotage, s'est fait dire après tout son cours théorique qu'il serait préférable pour lui de retourner à l'école des langues sur la Base militaire de St-Jean. « Lorsque tu te retrouves dans les airs, sur le coup, tu ne peux plus apprendre l'anglais. Dans l'avion, il faut que tu saches ce qui se passe. Dans l'aviation, tout se passe en anglais. Il faut le savoir. Il y a des francophones qui arrivent à faire le cours. Pourquoi pas nous ? », fait observer ce dernier. Selon lui le manque d'instructeurs francophones est aussi une des raisons du problème.

L'élève-officier, Dominique Bertrand, est dans une situation semblable. Depuis sept mois, il est à l'école de pilotage. Il a réussi tous ses cours théoriques, mais lorsque son dossier a été étudié, on a évalué ses habiletés en anglais comme étant inférieures aux normes requises par l'école de pilotage. Pourtant à St-Jean, il les avait atteintes sans difficulté.

Les frustrations sont nombreuses pour les apprentis pilotes, « Les jeunes qui viennent ici ont un rêve. Et ce rêve est parfois compromis. Je sais ce que c'est, je suis passé par là. En tant que commandant d'escadrille, je réalise que ces jeunes ont besoin d'aide, parce que ça devient très démotivant même démoralisant pour un futur pilote », a déclaré le capitaine Tessier.

« Le plus malheureux dans tout cela, c'est qu'on néglige d'une certaine façon l'apprentissage des élèves. Je considère très important de donner les bons outils », renchérit le commandant de l'escadrille des Bandits. « Il faut éviter le syndrome de l'entonnoir, c'est-à-dire plus les élèves manquent les informations, plus c'est difficile pour eux de progresser »

Pour sa part, le lieutenant-colonel, Richie Clements, affirme que tous les efforts afin d'aider les francophones sont mis en place. « Les futurs pilotes francophones ont droit à des cours d'anglais à la Base de St-Jean et lorsque nous décelons qu'un élève a toujours des problèmes dans cette langue, nous le retournons pour un autre séjour dans notre école des langues ou encore nous l'aidons à se familiariser avec le vocabulaire aérien en lui permettant d'être dans la tour de contrôle », explique le lieutenant-colonel.

Il ajoute aussi qu'une des choses les plus importantes, c'est qu'une fois que les élèves deviennent des pilotes, « vous pouvez être sûr qu'il n'y a aucune différence entre un francophone et un anglophone. Ils ont tous les mêmes compétences. Je dois admettre que je n'aurais pas voulu faire mon entraînement comme pilote dans ma langue seconde, puisque c'est très exigeant. »

Il mentionne, par contre, que les francophones ont plus de temps lors des examens. « On donne plus de temps aux apprentis pilotes pour leur permettre de traduire et de mieux comprendre », poursuit Richi Clements.

« Le problème en est un administratif. Des élèves qui doivent arrêter leurs cours reprennent toujours où ils les ont laissés. Ça ne devrait pas arriver, mais ce sont des choses qui arrivent et c'est dommage. Malgré tout, nous sommes très fiers de l'aide que nous apportons aux pilotes-élèves et à la suite des cours d'anglais que nous leur permettons d'avoir s'ils échouent, c'est à cause de leurs habiletés à piloter et non à cause de leur langue seconde », précise M. Clements.

Les francophones semblent tout de même d'accord pour dire que l'esprit d'entraide est très présent au sein des Forces armées. Selon le second-lieutenant, Frédéric Lord, le dévouement des gens de la base est frappant. Ce dernier, n'a pas eu de problèmes à faire son cours de pilotage en anglais et il n'hésite pas à aider ses confrères. « Le bilinguisme est un facteur important dans les Forces. Ils essaient de mieux considérer les francophones. Les anglophones, ici, sont aussi nos amis et ils admettent que c'est plus difficile pour nous », confirme-t-il.

Une chose sur laquelle tous s'entendent, c'est que lorsqu'un francophone obtient ses " ailes ", sa licence de pilote, il a doublement de mérite.

Avec la privatisation de la Base militaire beaucoup de francophones espèrent voir un changement.

Dans le cadre de la Fête franco-albertaine, Suzanne Audet-Trempe, agent immobilier pour *Century 21 Bamber Realty*, avait organisé un tirage de cinq certificats-cadeaux à son kiosque au Salon des exposants. À noter que ces certificats ont été gracieusement fournis par des entreprises appartenant à des francophones. Voici la liste des gagnants :

EDMONTON :
L'Amy du Roy
La gagnante: Melissa Plourde

CANMORE :
Restaurant Chez Francois
La gagnante: Hélène Lefebvre

CALGARY :
Abruzzo Ristorante
La gagnante: Roma Pastershank

Jean-Michel Hair Design
La gagnante: Crystal Plamondon

Ginette'S Skin Care
La gagnante: Micheline Boisvert

PRIX D'EXCELLENCE DE L'ACFA

Le Comité des Prix d'Excellence de l'ACFA accepte les nominations pour souligner la contribution de personnes ou de groupes qui ont fait de façon remarquable la promotion de l'épanouissement et la reconnaissance de la communauté francophone. Vous pouvez vous procurer un formulaire en composant le 403-466-1680 ou en retournant le coupon ci-dessous.

Veuillez noter que les dossiers de candidature ne sont pas conservés d'une année à l'autre.

Prix Marguerite-Dentinger
Développement culturel et Communautaire

Prix Guy-Lacombe
Services à la Communauté

Prix Maurice-Lavallée
Éducation

Prix Eugène C. Trottier
Visibilité

Prix Roger Motut
Littérature et Histoire

Prix Ami.e de la francophonie albertaine

Oui je veux obtenir un formulaire
Nom______________________
Adresse______________________
Code Postal______________________
No de Tel______________________

Envoyez votre coupon à:
L'ACFA,
Pièce 303
8527 rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, Alberta
T6C 3N1

Date limite de dépôt des candidatures:
le 8 septembre
Qui proposerez-vous?



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada | Public Works and Government Services Canada

APPEL DE DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT
Location de locaux à bureaux
Edmonton (Alberta)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et le Alberta Public Works Supply and Services (APWSS) (collectivement désignés «l'État») sollicitent les déclarations d'intérêt de la part de bailleurs intéressés à louer à l'État des locaux qui répondent aux critères suivants :

a) environ 2 950 m² de surface utile d'espace de bureaux contigu, de préférence tous situés au rez-de-chaussée, ou sinon, sur des étages contigus (sur au plus deux étages), 100m² d'espace d'entreposage, 51 places de stationnement avec prise de courant pour les employés, et un stationnement assez grand pour les visiteurs (au moins 50 places; la préférence sera accordée aux propriétés qui disposent de plus d'espace de stationnement public);

b) l'immeuble doit être situé dans la ville d'Edmonton dans le secteur bordé par la 178e rue à l'ouest,la 103e avenue au nord, la 154e rue à l'est et la 87e avenue au sud;

c) les locaux offerts doivent être situés dans un secteur desservi par un circuit d'autobus important, et la préférence sera accordée aux immeubles situés dans un rayon de deux coins de rue d'un carrefour d'autobus ou dans un secteur desservi par un service d'autobus aux 15 minutes;

d) les locaux offerts doivent être disponibles suffisamment à l'avance, sans frais pour l'État, pour être prêts à être occupés au plus tard le 1er décembre 1999, pour une période de dix (10) ans, avec option de renouvellement pour une (1) période de cinq (5) ans;

e) l'espace et l'immeuble doivent répondre aux normes de l'État relatives aux locaux loués, au Code national du bâtiment du Canada, aux règlements du,Commissaire des incendies du Canada et aux normes d'aménagement pour accès facile.

f) le bailleur doit être disposé à fournir une allocation forfaitaire de 210 000$ pour les améliorations aux locaux des locataires de l'État.

Pour obtenir plus d'information, communiquer avec June Lypowy, agente de location principale au: (403) 497-3706

Votre expression d'intérêt doit porter le numéro de projet 642057. Veuillez envoyer votre réponse par écrit, en donnant tous les détails pertinents sur l'espace proposé et en joignant un plan simple. Les agents doivent fournir à TPSGC une lettre du propriétaire les autorisant à faire une déclaration d'intérêt.

Pour être considérées, les déclarations d'intérêt doivent être reçues à l'adresse ci-dessous au plus tard à la fermeture des bureaux le mercredi 9 septembre 1998; elles peuvent être envoyées par télécopieur au (403) 497-3540.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Marchés immobiliers
Suite 1000, 9700, avenue Jasper,
Edmonton (Alberta), T5J 4E2

NOTA: Ceci n'est pas un appel d'offres; ne soumettez aucun prix.

Ceci n'est qu'une demande pour connaître la disponibilité d'espaces locatifs; et l'État ne lancera pas nécessairement d'appel d'offres, ni ne louera l'un quelconque des locaux proposés. l'État se réserve le droit de solliciter des offres pour ce projet ou d'autres projets similaires auprès des bailleurs intéressés, ou de tout autre bailleur, ou au moyen d'un appel d'offres public.



Régional en bref

EDMONTON

Exposition de photos
Marc Guillaumot présentera son exposition de photographies intitulée *Photographier l'objet* du 14 au 24 août prochain à la Galerie d'arts de l'Alliance française, située à La Cité francophone d'Edmonton. L'exposition se compose de 30 photographies consacrées à une quinzaine d'objets-phares créés par quinze designers français.

Bourse de l'Université Laval
Comme à chaque année, l'Association canadienne-française de l'Alberta vient de remettre sa bourse d'études de l'Université Laval. Cette année, c'est Mme Anik Lavergne d'Edmonton, qui poursuit une maîtrise en psychologie, qui est la récipiendaire de cette bourse.

Centre d'Arts visuels
Les membres photographes du Centre d'Arts visuels de l'Alberta ainsi que Léonard Bucles seront les artistes qui présenteront leurs oeuvres lors du prochain vernissage du centre qui aura lieu le vendredi 14 août prochain. M. Bucles présentera ses masques acadiens et le thème de l'exposition sera *Sur le vif.*

Acad'ici
Les Acadiens célèbreront leur fête nationale le vendredi 14 août au bistro du Centre Marie-Anne-Gaboury. Pour l'occasion, la Société des Acadiens organise son party annuel de moules et de blé d'inde à volonté.

Francophonie Jeunesse de l'Alberta
Francophonie Jeunesse de l'Alberta prépare présentement son assemblée générale annuelle qui aura lieu en septembre prochain et au cours de laquelle FJA dévoilera sa nouvelle image corporative. Afin de bien préparer l'événement, l'organisme tiendra son congrès provincial annuel du 21 au 23 août prochain, à Sylvain Lake.

MEDICINE HAT

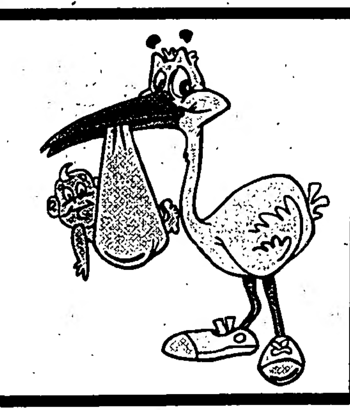
57 nouveaux emplois d'été
Un contrat attribué à la *Community Futures Network Society of Alberta* permettra de créer 57 emplois temporaires pour de jeunes Canadiens. L'organisation continuera de coordonner le Programme d'emploi pour la jeunesse, en Alberta, dans le cadre du programme d'accès communautaire (PAC) d'Industrie Canada. Aux terme du contrat de 320 486 $, l'organisme placera de jeunes Canadiens de l'Alberta dans des centres du PAC et dans d'autres organisations qui font la promotion des technologies nouvelles et d'Internet.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Une nouvelle animatrice à CKRP
Décidément, les animateurs n'en finissent plus de se succéder à la radio communautaire de Rivière-la-Paix. L'animateur qui avait été engagé au début de l'été, Conrad Bourque, a quitté son poste pour des raisons personnelles et est retourné dans l'Est du pays. Une nouvelle animatrice vient tout juste d'entrer en fonction pour prendre la relève, il s'agit de France Legault, une Québécoise de la région de Trois-Rivières.

Bébé

La communauté francophone est heureuse d'acceuillir Céline Martin, fille de Isabelle Avenelle et Robert Martin, tous deux enseignants d'Edmonton. Félicitations aux heureux parents!



Fil métallique pour cerf-volant : Une pratique dangereuse

PATRICIA HÉLIE

Edmonton

Le *Bureau de la sécurité des produits* (BSP) de Santé Canada a émis récemment un avis mettant en garde les Canadiens et Canadiennes contre l'utilisation de lignes de pêche ou d'autres fils métalliques pour construire et faire voler un cerf-volant. Cet avis fait suite au décès, par électrocution, d'un homme de Cobourg (Ontario).

Il semble que cet homme, qui était accompagné de sa fille de 10 ans, se servait d'une canne à pêche pour faire voler, près de leur maison, un cerf-volant attaché par un fil à pêche de métal. Selon le rapport de police, le cerf-volant et le fil à pêche ont été soulevés par le vent au-dessus de câbles électriques, qu'ils ont dû toucher. L'homme a été électrocuté et est décédé sur place.

On sait que l'électrocution peut provoquer des dommages au cerveau et aux poumons, de graves brûlures au point de contact et, comme c'est ici le cas, la mort.

La *Loi sur les produits dangereux*, qui est administrée par Santé Canada, interdit la vente de cordes de cerf-volant qui sont en matériaux conducteurs de l'électricité. Santé Canada met aussi les Canadiens et Canadiennes en garde contre l'utilisation de ce genre de matériau pour la fabrication artisanale ou la réparation de cerfs-volants.

L'organisme fédéral tient à rappeller aux amateurs de cerfs-volants de bien s'assurer de faire voler leur cerf-volant loin de tout câble électrique ou de tout autre fil aérien.

Pour de plus amples renseignements, les consommateurs peuvent s'adresser au *Bureau de la sécurité des produits* d'Edmonton au 495-2626 ou de Calgary au 292-4677.

OFFRE D'EMPLOI

L'Association canadienne-française de l'Alberta de Rivière-la-Paix et la radio communautaire CKRP-FM sont à la recherche d'un

Agent de marketing et communications.

Principales responsabilités

Concevoir et mettre en oeuvre une stratégie de marketing visant à convaincre les marchands de la région d'annoncer sur les ondes de CKRP-FM;
Préparer et co-animer l'émission du retour à la maison;
Organiser et superviser le bingo communautaire diffusé sur les ondes;

Exigences:

Posséder un diplôme en communication ou en marketing ou posséder une expérience pertinente;
Connaître le milieu minoritaire francophone;
Posséder les aptitudes suivantes: •Autonomie, •Motivation, •Dynamisme, •Sens de l'organisation, •Leadership, •Bilinguisme

Salaire de 20 000$

Vous devez faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de présentation avant le 18 août à l'attention de Patrick Henri:

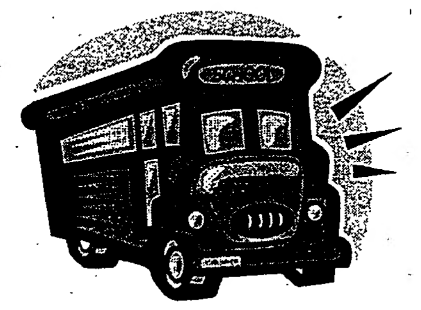
ACFA Rivière-la-Paix
B.P. 718,
Falher, (Alberta)
T0H 1M0
Télécopieur: 403-837-2092



RED ARROW

"Vous offre une carrière roulante par excellence"

Idéal pour les coordonnateurs(trices) du foyer, les entrepreneurs, les gens retraités.



Vous devez savoir communiquer dans les deux langues officielles et détenir un permis de conduire valide.

Nous nous occuperons du reste. Veuillez vous présenter à la division des :

Autobus scolaires
8351 McIntyre Road
Edmonton, Alberta
a/s Linda Kadatz

CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE GARDERIE FRANCOPHONE EDMONTON, ALBERTA

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE)
et d'un(e)
ÉDUCATEUR(TRICE)

Les candidats(es) doivent avoir un diplôme en technique de garderie ou une qualification équivalente.

Soit niveau III pour le(la) directeur(trice) et niveau II ou III pour l'éducateur(trice).

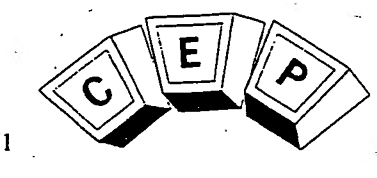
Un excellent français parlé et écrit est essentiel ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Entrée en fonction: Début septembre, 1998

Salaire: Selon les compétences

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 19 août 1998.

Rolande Cormier
#100, La Cité Francophone
8527, rue Marie-Anne-Gaboury
Edmonton, Alberta
T6C 3N1
Téléphone et télécopieur: 465-7651



OFFRE D'EMPLOI

Le Secrétariat provincial de l'Association canadienne-française de l'Alberta est à la recherche d'un.e

DIRECTEUR.TRICE DU SECTEUR DES ARTS ET DE LA CULTURE

Fonctions:
La personne choisie sera responsable du soutien aux régions en matière de création et de diffusion de produits culturels, de promotion de la culture francophone et de la mise en oeuvre des dossiers du développement culturel.

La personne choisie devra être familière avec les programmes d'aide au développement culturel disponibles dans les différents ministères et familière avec la conception et la rédaction de projets.

Qualifications:
*Posséder une bonne connaissance des dossiers du développement culturel
*Détenir un diplôme universitaire ou avoir une expérience équivalente
*Posséder une bonne connaissance de la communauté francophone de l'Alberta
*Avoir un excellent français parlé et écrit
*Avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise
*Être disponible pour de fréquents déplacemrnts en région

Salaire: À négocier

Durée du contrat: Un an avec possibilité de renouvellement

Lieu du travail: Edmonton

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 28 août 1998 à l'adresse suivante:

Association canadienne-française de l'Alberta
a/s M. Georges Arès, directeur général
8527-91e rue
C.P. 555
Edmonton, Alberta
T6C 3N1
Télécopieur: 403-465-6773
Adel: g.ares@francalta.ab.ca



ERRATUM

Veuillez prendre note que deux erreurs se sont glissées dans le calendrier culturel du mois d'août.
Nous avons identifié en caractère gras les éléments qui font l'objet d'une correction:

Au Centre des arts visuels de l'Alberta:

Vendredi 14 août- Vernissage: Photographier l'objet par Marc Guillaumot, exposition de 30 photographies consacrées à une quinzaine d'objets-phares créés par 15 designers français. Cette exposition se tiendra du 14 au 24 août. **Exposition de photographies par nos membres et des masques acadiens de Léonard Buckles** de 10h à 17h en semaine, jusqu'à 21h le vendredi. Info 461-3427.

On doit donc lire le 14 août au lieu du 13 août..

De plus Mme Blanchet exposera ses oeuvres à partir du 11 septembre plutôt qu'à partir du 14 août.

Nous vous serons reconnaissants de corriger ces informations lors de vos annonces communautaires,

Nous nous excusons de ce malheureux contretemps.



Conseil scolaire régional du Centre-Nord n° 4

À un besoin **URGENT** d'un ou d'une

Entrepreneur(e)
pour fournir les services de cafétéria
à l'école Maurice-Lavallée, Edmonton

pour l'année scolaire 1998-99

Si le poste vous intéresse, veuillez communiquer avec ***Madame Paulette Briand*** aussitôt que possible au **468-6440**

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00) . Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Recherche pensionnaire, logé et nourri, demeure près de la Faculté. Contactez Maryse au 465-3567. (4-9)

Georgette Hamel (A.Mus; ARMTA) Enseignante de piano d'expérience, compétences en musique et en pédagogie, 9346 90 Rue, Edmonton, tél.: 462-2348 (18-9)



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Téresa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO 8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Abonnez-vous dès maintenant!

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta



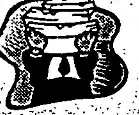
☐ 1 AN - 26,75$
☐ 2 ANS - 48,15$
☐ HORS CANADA - 1 AN - 51,36$
(TPS incluse - tous les tarifs)

N.B.: Les membres de l'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

Nom: ....
Adresse: ....
Ville: .... **Province:** ....
Code postal: ....
Téléphone: ....

Votre chèque ou mandat de poste libellé à l'ordre du Franco (En lettres moulées S.V.P.)

201, 8527 - 91e rue, Edmonton, Alberta, T6C 3N1
Téléphone: 465-6581, Télécopieur: 465-3647
Courrier électronique: lefranco@compusmart.ab.ca



Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
dimanche:11h00

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 10h00

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue
Mer., ven. et sam. 17h
Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

Sur le bout de la langue

Annie Bourret (APF)

Notre hantise de l'anglicisme

Notre français, au pays, possède des caractéristiques bien à lui. Il est archaïsant, ce qui nous vaut la variation d'emploi *une menterie/un mensonge*, deux mots en concurrence dans presque toute la France vers le XVII[e] siècle. (Petite parenthèse : mensonge a survécu, mais menterie serait plus «normal», à cause de mentir, menteur et menteuse.)

Notre parler a reproduit certaines des anciennes divisions linguistiques de l'Hexagone, comme en témoignent les différences entre les français acadiens et québécois. Les mots *métiver* (moissonner) et *subler* (siffler) n'ont pu venir en Acadie que par les tournures des colons du Sud-Ouest de la France, alors que les autres immigrants en Nouvelle-France venaient généralement du Nord-Ouest et du Centre.

Jusqu'en 1763, on considère le français parlé au Canada comme étant d'une grande pureté, comme celui de la France. Ce n'est qu'au début des années 1800 qu'on se rend compte des différences de notre français par rapport à celui de la France. Celles-ci s'expliquent entre autres parce que, depuis 40 ans, l'anglais était la langue du gouvernement, de l'administration, du commerce et de l'industrie. On communiquait avec les francophones unilingues dans un «français de traduction, où l'anglicisme se glisse sous toutes ses formes», selon le linguiste Gaston Dulong. Même durant la vogue des catalogues vers 1900, il faudra attendre 30 ans avant de voir publier un premier catalogue en français, d'une qualité atroce.

Vers 1841 s'amorce un mouvement pour contrer l'invasion linguistique de l'anglais, mené par des gens de lettres et des gens de robe. Selon une formule corrective (Ne dites pas, mais dites...), on se préoccupe aussi d'imposer la norme de Paris, voire de l'Académie seulement. C'est là l'origine de nombreuses chroniques de langue, de 1881 à aujourd'hui. Dans ses «Corrigeons-nous», Louis Fréchette a cherché à remplacer la *slush* insidieuse par *neige fondante* dès 1893. De 1902 à 1945, la Société du parler français au Canada a régulièrement publié des listes d'erreurs de langue et d'anglicismes à éviter.

Certains ont suivi fidèlement l'usage français, notamment l'abbé Narcisse Desgagné qui recommande, dans ses chroniques, de bien prononcer *interviouver* (interviewer) et *interviouveur*, comme dans le Larousse de 1927. Il rejette aussi le canadianisme *huile de castor* au profit d'*huile de ricin*, mais sans pouvoir en abandonner certains. Même si *flottage* est un mot parfaitement correct, l'abbé Desgagné avoue son affection pour *drave* (de l'anglais «draft»), qu'il estime ne plus être anglais.

Mais en général, on condamne l'anglomanie, aussi bien chez nous que de l'autre côté de l'Atlantique. Tout en dénonçant des mots comme «sportsmen» en vogue en France vers 1927 (à cause du «bowling»), on se rend bien compte que la pénétration massive de l'anglais, des mots, du sens et de la syntaxe, fait courir un danger bien plus grave au français d'ici.

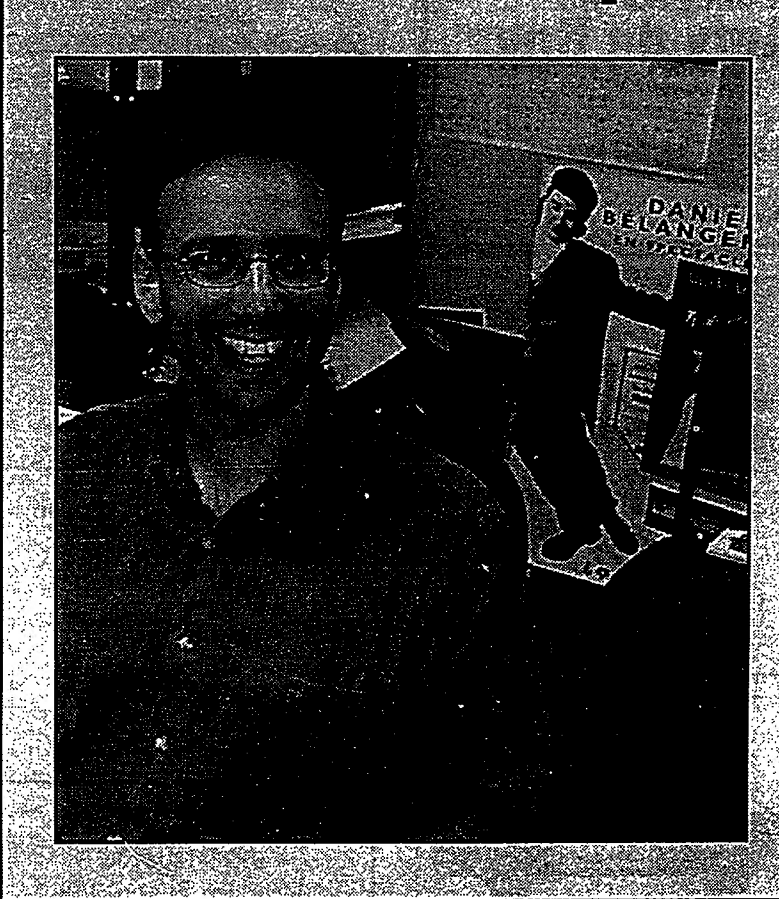
Cinquante ans plus tard, bien sûr, le «fuel» et le «parking» sont rejetés par les francophones du Canada. Qui n'hésitent pas à «parker» leur voiture, ni à la remplir de «gaz».

Notre français se caractérise par une hantise de l'anglicisme. Avec raison...

Faites parvenir vos commentaires par courriel à abourret@bc.sympatico.ca ou à la rédaction du journal.

Directeur culturel à l'ACFA provinciale :

Charles Chenard quitte la province



Le directeur du secteur des arts et de la culture du secrétariat provincial de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), Charles Chenard, quitte son poste et la province pour déménager ses pénates aux États-Unis. Il accompagnera son épouse qui a décroché une bourse pour étudier en littérature anglaise à l'Université Notre-Dame de Southbend, en Indiana. Charles travaillait pour l'ACFA depuis bientôt deux ans.

Meilleurs voeux de bonheur chez nos voisins du sud !

Photo : Patricia Hélie